



plecotus

natagora

Pierrette Nyssen et Ruddy Cors

Plecotus / Natagora

Octobre 2019

Mémo pour la détermination des chauves-souris en hiver

MÉMO POUR LA DÉTERMINATION DES CHAUVES-SOURIS EN HIVER

Octobre 2019

Département : Plecotus, pôle chauves-souris de Natagora asbl

Traverse des Muses 1

5000 Namur

Belgique

plecotus@natagora.be - www.chauves-souris.be

info@natagora.be - www.natagora.be



Rédaction : Pierrette Nyssen - pierrette.nyssen@gmail.com

Mise en page : Ruddy Cors - ruddycors@yahoo.fr

Avec la participation de : Jean-Louis Gathoye, Anne-Catherine Martin, Gilles San Martin, Quentin Smits, Nicolas Titeux et les différents photographes et dessinateurs nommés dans le document.

Photo de couverture : Ruddy Cors (*Myotis emarginatus*)

Les photos identifiées **Dietz & von Helversen** sont issues, avec accord de l'auteur, de *Dietz, C. & von Helversen, O. 2004. Clé d'identification illustrée des chauves-souris d'Europe, 72 pp., version 1.0 - electronical publication téléchargeable sur le site de l'auteur : <http://www.fledermaus-dietz.de/publications/publications.html>*

Les dessins identifiés **Punt et al.** sont issus du livre *Punt, A., Van Bree, P. J. H., De Vlas, J. & Wiersema, G.J., 1974. De Nederlandse vleermuizen, Wetenschappelijke mededelingen KNNV 104: 48 pg.*

Ce mémo est destiné à évoluer. Si vous avez des remarques sur les critères proposés, d'autres astuces fiables que vous utilisez pour l'identification, des suggestions, n'hésitez pas à nous les communiquer à plecotus@natagora.be. Ce mémo sera mis à jour en fonction des remarques, vous pouvez toujours télécharger la dernière version sur www.chauves-souris.be à la partie documentation. Ceci est la version d'octobre 2019.

Toute traduction, adaptation à d'autres régions géographiques, utilisation ou reproduction dans un contexte d'étude des chauves-souris est vivement encouragée. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les fichiers sources.

Citation recommandée :

Nyssen, P. & Cors, R., 2019, Mémo pour la détermination des chauves-souris en hiver, Plecotus-Natagora



Présente dans tout l'espace Wallonie-Bruxelles, Natagora possède de nombreuses réserves naturelles, réparties sur 4 800 hectares. Le grand objectif de l'association est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de contribuer au rétablissement d'un meilleur équilibre entre activités humaines et protection de l'environnement.

Aanwezig in de hele Federatie Wallonië-Brussel, Natagora beschikt over talrijke natuurgebieden, verspreid over 4 800 ha. Het groot doel van de vereniging is de achteruitgang van de biodiversiteit te stoppen en tot het herstel van een beter evenwicht tussen de mens en de natuur bij te dragen.

Introduction

Tout le monde est d'accord : identifier les chauves-souris en hiver, ce n'est pas toujours évident ! En effet, il s'agit souvent de dire à quelle espèce appartient un morceau de nez ou d'oreille ou une vague forme pleine de condensation au plafond à plus de 5 m de haut ... Quand on sait en plus qu'on doit rester le moins longtemps possible près de l'animal pour éviter de le déranger, le stress monte ! Même quand la chauve-souris est tout près et qu'on la voit entièrement, les critères d'identification permettant de la déterminer avec certitude ne sont pas toujours faciles !

Le but de ce document est de donc résumer l'ensemble des critères permettant d'attribuer un nom d'espèce aux chauves-souris que l'on peut rencontrer en hibernation en Belgique. Ce mémo n'est en aucun cas complet pour un usage hors période hivernale ou dans une autre zone géographique. Certaines espèces jusqu'à présent jamais rencontrées en milieu souterrain n'y sont d'ailleurs par reprises (c'est le cas des espèces du genre *Nyctalus*, ainsi que de *Eptesicus nilssoni* et *Vespertilio murinus*).

Il est important de mentionner également que certains critères utilisés ici ne sont pas des critères « absolus ». Il existe bien des exceptions et si les critères sont ici illustrés par des photos où c'est bien clair, la réalité est souvent moins évidente ! Il convient de ne jamais se fier à une seule caractéristique isolée, une bonne identification s'appuie généralement sur un faisceau de plusieurs critères convergeant et une pointe de sens critique. Si vous n'êtes pas sûr (parce que la chauve-souris est mal mise, qu'elle est loin, que vous ne voyez pas tous les critères ou que vous manquez d'expérience), n'hésitez pas à noter uniquement ce dont vous êtes sûr ! Mieux vaut un « *Myotis* sp. », voire un « *Chiroptère* sp. » qu'une détermination incorrecte.

Encoder ses données

Rappelons que les seules données utiles sont les données encodées.

Les portails d'encodage en ligne à privilégier en région wallonne sont, dans l'ordre :

- OFFH chauves-souris : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/outils/encodagecs/>
- OFFH standard : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/encodage/>
- Observations.be : <https://observations.be>

Limiter le dérangement

Afin de minimiser tant que possible le dérangement des chauves-souris durant cette phase critique qu'est l'hibernation, voici un rappel des consignes à respecter en milieu souterrain :

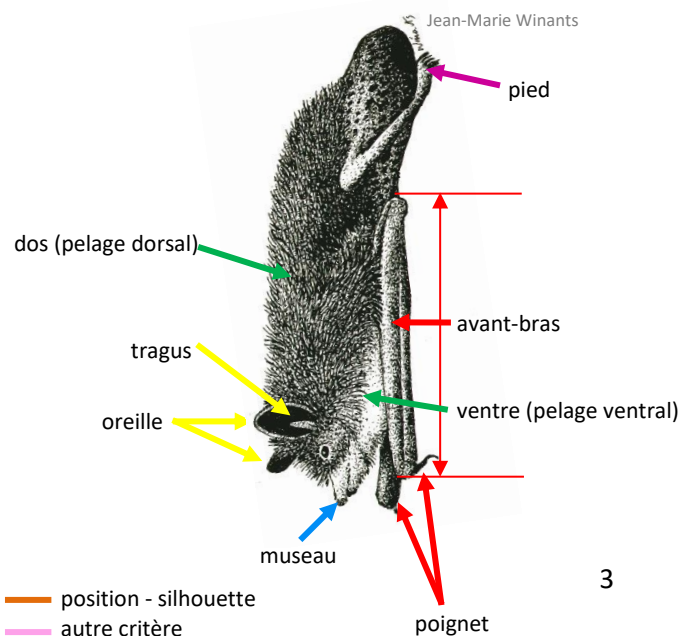
- ne toucher en aucun cas les chauves-souris endormies
- limiter au maximum l'éclairage et adapter la puissance des lampes à la distance des individus
- limiter au maximum les photos (en particulier les photos au flash)
- limiter au maximum le bruit (parler à voix basse, faire un seul passage, ...)
- rester le moins longtemps possible à proximité des chauves-souris et dans la cavité en général
- ne pas respirer en direction des individus lorsque ceux-ci sont proches
- réduire le nombre de visiteurs en fonction de la taille de la cavité

Morphologie, critères utilisés et code couleur

Le schéma ci-contre permet de localiser les différentes parties d'une chauve-souris, du moins celles qui portent des critères utilisés pour l'identification en hiver.

La couleur de la flèche répond à un code-couleur répété dans l'ensemble des fiches espèces, permettant de repérer facilement d'une fiche à l'autre les critères qui se rapportent au même élément.

Chaque fiche espèce reprend en bas de page quelques informations clé : la taille, la rareté estimée de cette espèce en Wallonie, le nombre approximatif d'individus comptés chaque hiver en région wallonne, les types de gîtes occupés en hiver, la position habituellement choisie dans la cavité et les préférences en termes de température.



Rhinolophus hipposideros

Petit rhinolophe - Rh

La **taille** est le **principal critère** de différenciation des **deux rhinolophes**.
Le petit rhinolophe est vraiment petit : son corps n'est **pas plus grand qu'un pouce ou qu'une boîte d'allumettes**.

Les rhinolophes **pendent toujours librement** et sont **enroulés dans leurs ailes** (contrairement aux autres espèces).

Ils sont très sensibles au dérangement : faites attention !

Position - silhouette



souvent (presque) **complètement enroulé dans ses ailes** - pas grand-chose ne dépasse.

contrairement à *R. ferrumequinum* chez qui l'étreinte est plus lâche

Nez



- lancette** (partie supérieure de la feuille nasale) proportionnellement bien **plus grande** que chez *R. ferrumequinum* ;
- museau caractéristique** : une membrane forme des replis dont un **en forme de fer à cheval**.

Pelage (très rarement visible en hibernation)



dos gris-brun, ventre gris à gris-blanc, peu contrasté avec le dos.

Autres critères



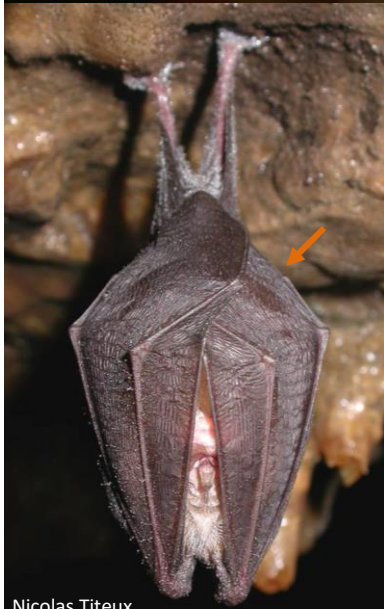
yeux plus rapprochés que chez *R. ferrumequinum*.

!!! Ne pas confondre !!!

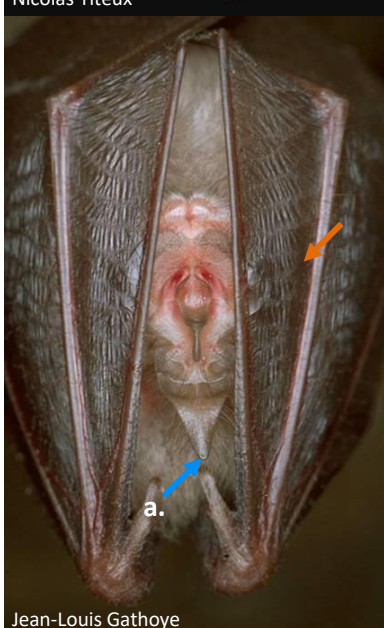
il arrive parfois que certains *Plecotus* (voire *Myotis spp.*) s'enroulent dans leurs ailes



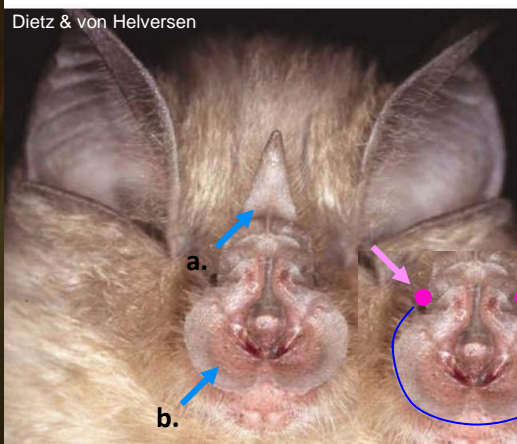
Jean-Louis Gathoye



Nicolas Titeux



Jean-Louis Gathoye



Dietz & von Helversen



Jean-Louis Gathoye

Rhinolophus ferrumequinum

Grand rhinolophe - Rf

Jean-Louis Gathoye



La **taille** est le **principal critère** de différenciation des **deux rhinolophes**.
Le grand rhinolophe a la **taille d'une poire, d'un paquet de cigarettes**.

Les rhinolophes **pendent** toujours **librement** et sont **enroulés dans leurs ailes** (contrairement aux autres espèces).

Ils sont très sensibles au dérangement : **faites attention** !

Position - silhouette



pas complètement enroulé dans ses ailes - on voit toujours son museau ;

l'étreinte est plus lâche que chez R. hipposideros

Nez



- la **lancette** (partie supérieure de la feuille nasale) paraît **proportionnellement plus petite** que chez *R. hipposideros* ;
- le museau est caractéristique : une membrane forme des replis dont un en forme de fer à cheval.

Oreilles



les oreilles des 2 rhinolophes sont pointues avec l'extrémité courbée vers l'extérieur. Ils n'ont pas de tragus.

Pelage



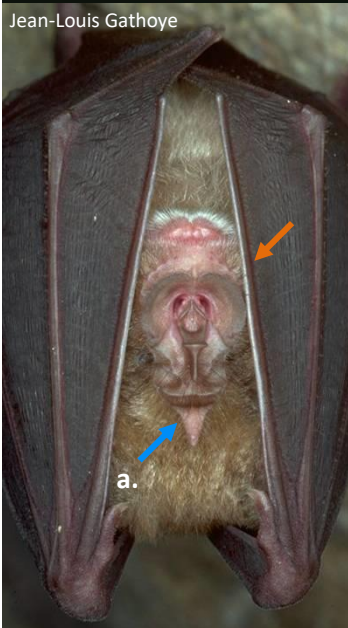
dos roussâtre, ventre d'un blanc sale, contrastant peu avec le dos (peu visible en hibernation).

Autres critères

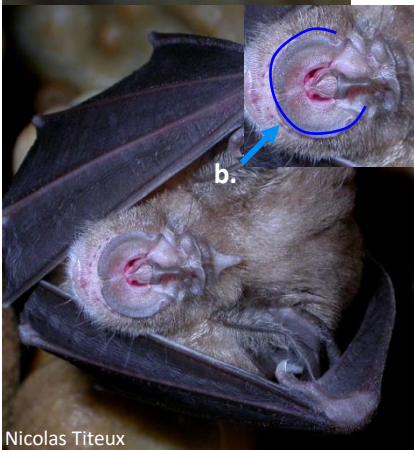


seuls les rhinolophes portent la queue repliée sur le dos.

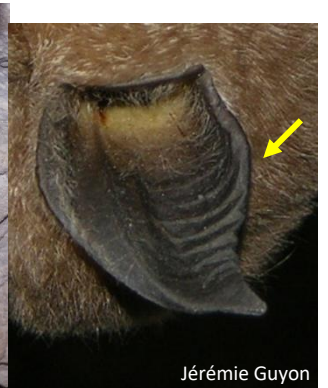
Jean-Louis Gathoye



Nicolas Titeux



Bernard Urbain



Jérémy Guyon

!!! Ne pas confondre !!!

il arrive parfois que certains *Plecotus* spp.
(voire *Myotis* spp.) s'enroulent dans leurs ailes

Plecotus auritus

Oreillard roux - Pleaur

La distinction entre les deux oreillards en hibernation est parfois difficile.
En cas de doute, on utilisera le taxon *Plecotus* sp. (Plesp.)



Position - silhouette

→ corps assez ramassé, s'inscrivant dans un ovale.

Nez

- a. museau caractéristique : clair (rose à brun clair), gonflé, avec des protubérances comme deux patates collées l'une à l'autre ;
- b. court et hémisphérique, faisant penser au profil d'un camion européen.

Oreilles

- c. repliées vers l'arrière, sous les ailes durant l'hibernation (exceptions rares) ;
- d. seuls les tragus dépassent (pouvant laisser l'impression qu'il s'agit des oreilles) ;
- e. tragus long et effilé en pointe régulière, aussi clair que l'oreille, souvent entièrement rosé.

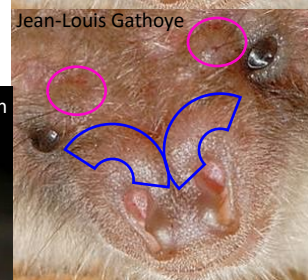
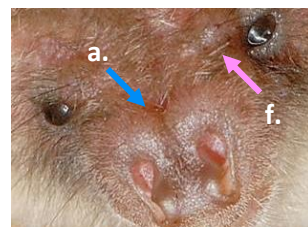
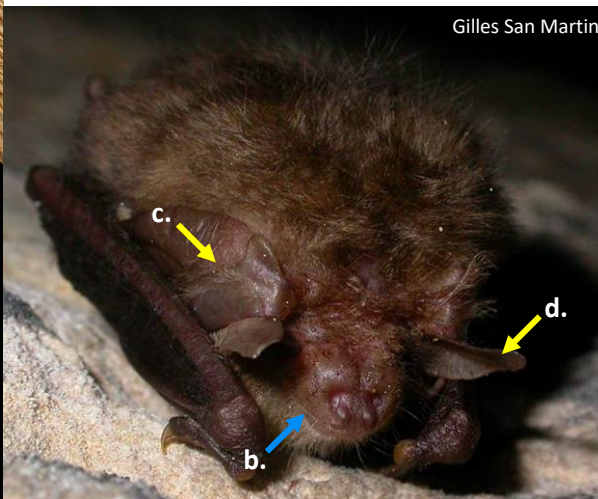
Pelage

→ pelage dorsal lâche et long, à tendance brun-roux.

Autres critères

- f. présence de deux grosses « verrues » bien marquées entre les yeux, dont le diamètre est égal à celui de l'œil ;
- g. présence de très longs poils sur les orteils.

P. austriacus n'a que des poils courts

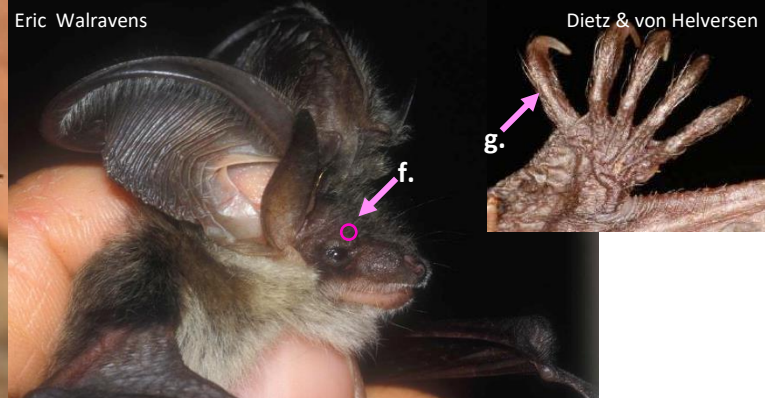
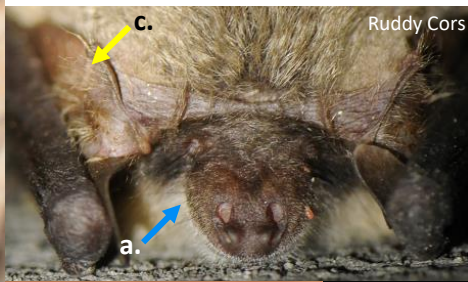
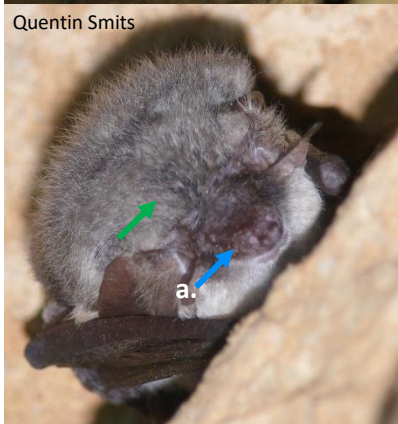
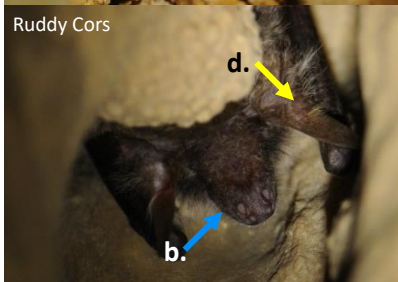
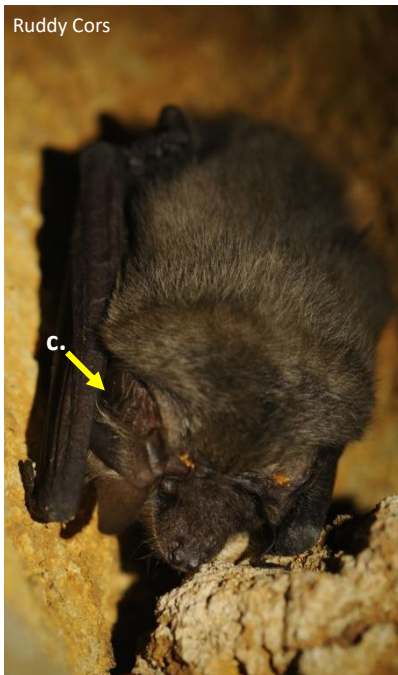


- taille (tête + corps) : 41-58 mm - moyen
- rareté : AC – assez commun
- nombre d'individus comptés : 250-350
- gîtes d'hiver : bâtiments, cavités
- position dans la cavité : suspendu au plafond ou à la paroi, souvent blotti dans une fissure près de l'entrée
- température : supporte des t° assez basses mais peut être en des endroits plus chauds

Plecotus austriacus

Oreillard gris - Pleaus

La distinction entre les deux oreillards en hibernation est parfois difficile.
En cas de doute, on utilisera le taxon *Plecotus* sp. (Plesp.)



Position - silhouette



silhouette générale assez ramassée, s'inscrivant dans un ovale.

(voir *P. auritus*)

Nez



- a. museau caractéristique : **foncé**, à **protubérances moins marquées** que chez *P. auritus* ;
- b. étiré, allongé, faisant penser à un museau de chien ou au profil d'un camion américain.

Oreilles



- c. **repliées** vers l'arrière, **sous les ailes** durant l'hibernation (exceptions rares) ;
- d. **seuls les tragus dépassent** (pouvant laisser l'impression qu'il s'agit des oreilles) ;
- e. tragus long et effilé en pointe régulière, en général plus foncé que chez *P. auritus*, car pigmenté de noir (au moins à la pointe).

Pelage



pelage dorsal lâche et long, à tendance grise.

Autres critères



- f. présence de deux **petites « verrues »** peu marquées entre les yeux, dont le diamètre est inférieur à celui de l'œil.
- g. présence de **poils courts** sur les orteils.

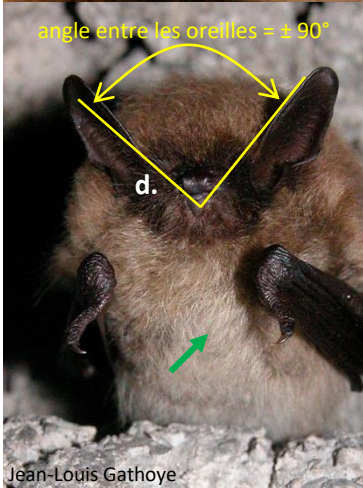
P. auritus en a de très longs

Myotis mystacinus / *brandtii* / *alcathoe*

Murin à moustaches / de Brandt / d'Alcathoe - Mmba

La distinction entre ces trois espèces est extrêmement difficile en hibernation, on les notera quasi toujours comme un seul taxon.

C'est une des plus petites espèces que l'on retrouve dans les cavités, mais aussi la plus fréquente.



Avant-bras

→ avant-bras et poignet généralement **plus fins, plus petits** que chez *M. daubentonii*.

Nez

- a. vu de face, un masque noir ou **V noir** caractéristique ;
!!! Attention, ce n'est pas toujours aussi net !!!
- b. **museau petit**, peu proéminent et foncé (rose foncé à noirâtre).

Oreilles

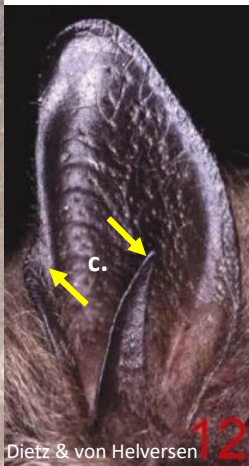
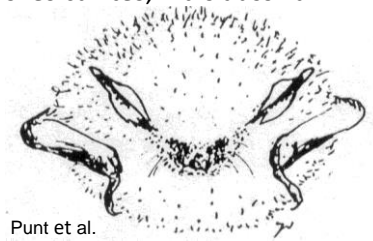
- c. **tragus est pointu**, long et effilé ; **échancrure assez nette** ;
bons critères pour le distinguer de *M. daubentonii*
- d. **angle entre les oreilles = ± 90°**.

Pelage

→ **ventre plus clair** que le dos, plutôt **beige** (pas blanc). Il est moins « propre » que les autres *Myotis*.

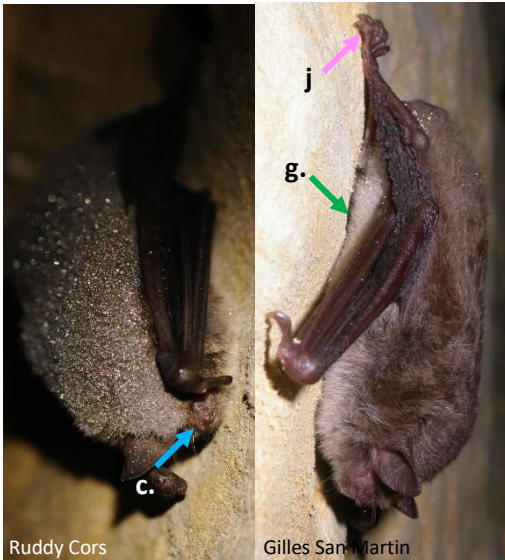
Autres critères

- e. en hibernation, la couleur de peau (oreilles, face, ailes, ...) contraste fortement tant avec le dos qu'avec le ventre, ce qui lui donne un **aspect tricolore** ;
contrairement à *M. daubentonii* qui est bicolore
- f. par rapport à *M. daubentonii*, les **pieds sont petits** (moins de la moitié du tibia) et **sans poils longs** sur les orteils.



Myotis daubentonii

Murin de Daubenton - Md



Ruddy Cors

Gilles San Martin

Avant-bras



avant-bras et **poignet** plus épais, plus forts que chez *M. mystacinus sl.*

Nez



- a. **museau rosé** ; plus clair que chez *M. mystacinus sl.*
- b. dans les cas les plus clairs, on voit souvent un **rectangle rose** bien marqué ;

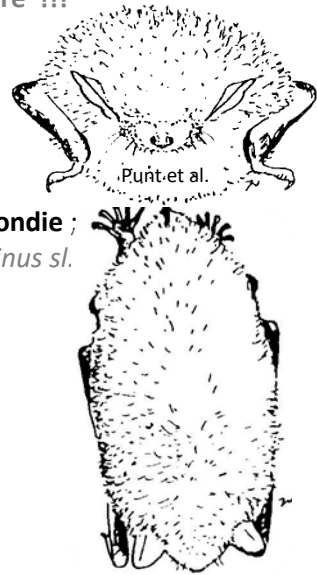
!!! Attention, ce n'est pas toujours aussi net, notamment chez les jeunes qui ont une face grisâtre plus sombre !!!

- c. plus **court et trapu** que chez *M. nattereri*

Oreilles



- d. **petites** et peu proéminentes, ne dépassant (quasi) pas le museau vers l'avant ;
- e. **tragus** assez **court**, se terminant en **pointe arrondie** ; bon critère pour le distinguer de *M. mystacinus sl.*
- f. **angle** entre les oreilles = $\pm 120^\circ$.



Pelage



- g. **ventre clair**, plutôt **grisâtre** (pas blanc) ;
- h. zone entre l'oreille et le museau peu poilue.

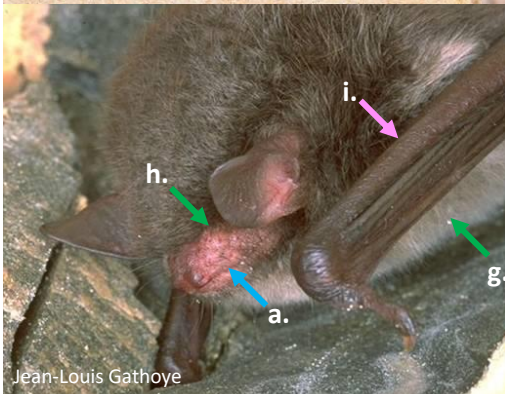


Jean-Louis Gathoye

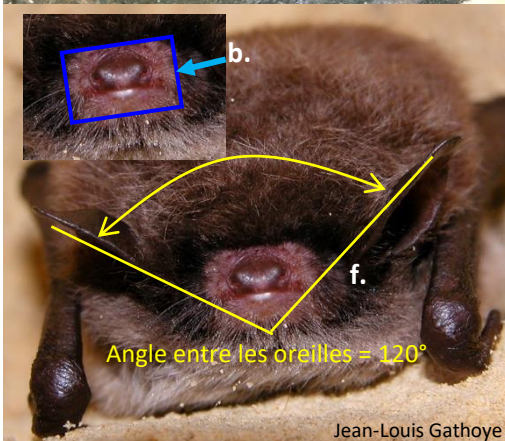
Autres critères



- i. en hibernation, la couleur de la peau (oreilles, ailes) contraste peu avec la couleur brun/gris du pelage dorsal, ce qui lui donne un **aspect bicolore** ;
contrairement à *M. mystacinus sl.* qui est tricolore
- j. les **pieds** sont **grands, caractéristiques**, c'est un bon critère de différenciation avec *M. mystacinus s.l.*
!!! M. dasycneme a aussi de grands pieds !!!
- k. présence de **grands poils** sur les **orteils**.

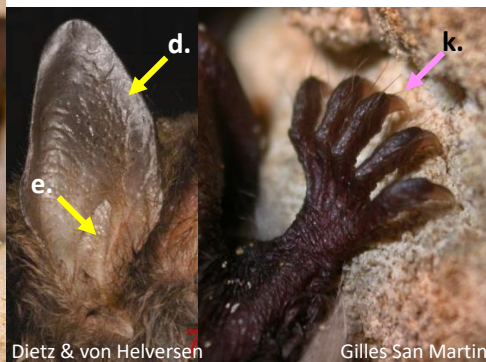


Jean-Louis Gathoye



Angle entre les oreilles = 120°

Jean-Louis Gathoye



Dietz & von Helversen

Gilles San Martin

PARENTAL ADVISORY EXPLICIT CONTENT

Avec *M. nattereri*, c'est la seule espèce susceptible de s'accoupler en hiver en cavité.



Luc Malchair

Myotis dasycneme

Murin des marais - MD



Position - silhouette



- a. forme générale très allongée, rectangulaire ;
- b. *M. dasycneme* ressemble à *M. daubentonii*, mais il est en général plus grand.

Avant-bras



- c. épais, forts et brun rougeâtres ;
- d. coudes parfois fort écartés du corps.

Nez



museau coupé en 2 lobes, donnant une impression de 2 petites boules côte à côte.

Oreilles



- e. relativement petites, dépassant peu le museau vers l'avant ;
- f. tragus court et arrondi.

Pelage



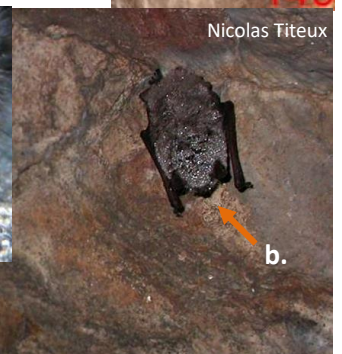
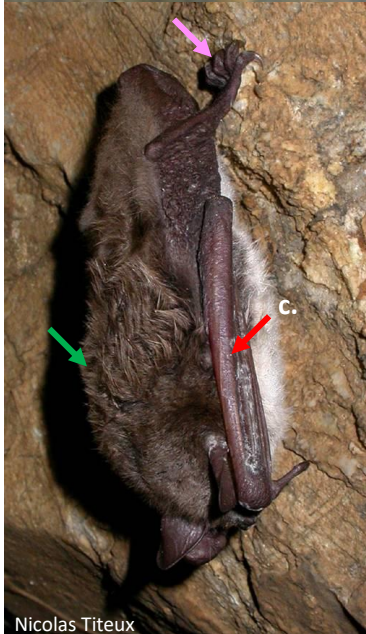
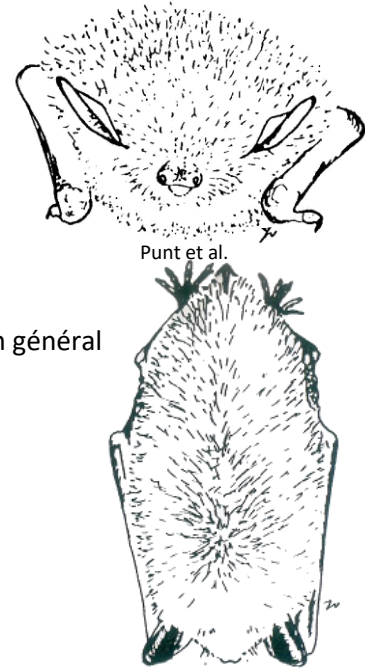
dos cacao, contrastant bien avec le ventre blanc.

Autres critères



grands pieds très caractéristiques : ils permettent d'attraper des insectes à la surface de l'eau

!!! *M. daubentonii* a aussi des grands pieds !!!



Taille : à titre de comparaison, un *M. mystacinus* (taille proche de *M. daubentonii*) à gauche et un *M. dasycneme* à droite.

Myotis emarginatus

Murin à oreilles échançrées - ME



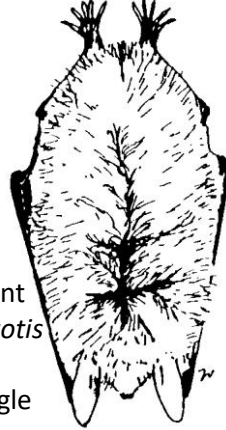
Jacques van Hauwaert

Position - silhouette

- a. corps en **forme de losange** (coudes bien écartés du corps), vu de face, les poignets cachent souvent les oreilles ;
- b. **pendent le plus souvent librement** dans les secteurs chauds des cavités ;
- c. se regroupent régulièrement en grappe dense (de deux à plusieurs dizaines d'individus).

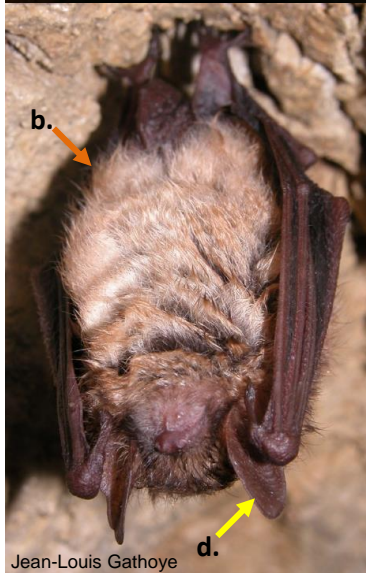


Punt et al.



Oreilles

- d. relativement **longues, fines et pointues**, orientées vers le sol **dans l'axe du corps** ;
- e. « L'échancre » de l'oreille est en réalité un lobe, présent également chez la plupart des autres *Myotis* mais beaucoup plus haut chez *Myotis emarginatus*. Ce lobe peut être visible en hiver ;
- f. vu de face, les **oreilles** sont plus ou moins **parallèles**, ou avec un angle réduit.

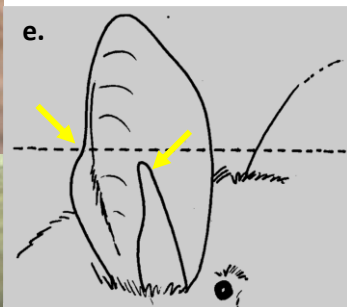


Jean-Louis Gathoye

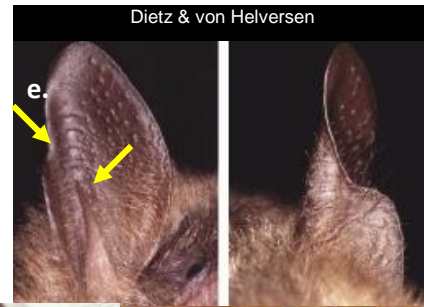
Pelage

- g. **laineux et dense**. Chez les individus en hibernation depuis un certain temps, le pelage attrape un aspect « strié », comme un **chien mouillé**, très caractéristique ;
- h. le **dos** a une **couleur rousse** typique, et le **ventre**, peu contrasté avec le dos, est **brun clair**, beige, caractéristique aussi.
- i. **5% des individus sont mélaniques** (pelage et peau uniformément sombre)
!!! à ne pas confondre avec une autre espèce, comme la barbastelle !!!

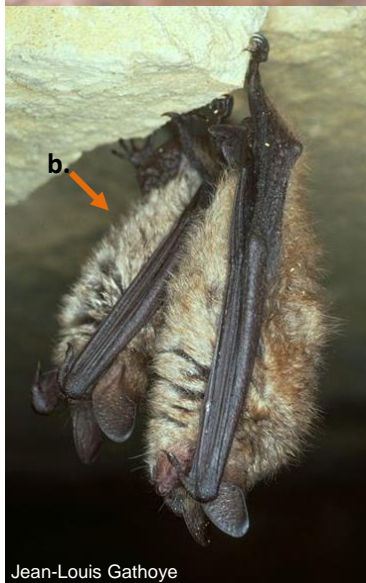
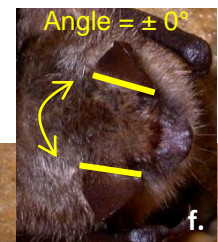
Le tragus n'atteint pas l'échancre



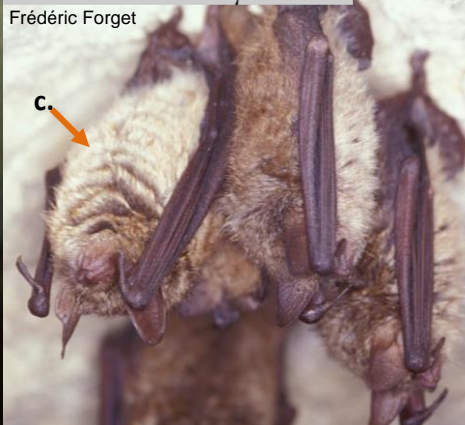
Frédéric Forget



Dietz & von Helversen



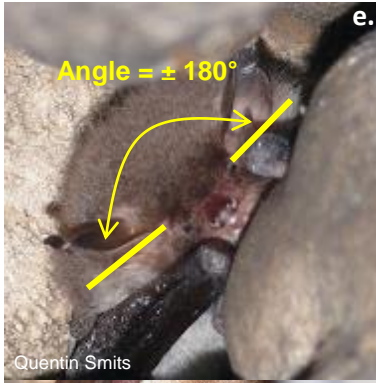
Jean-Louis Gathoye



Nicolas Titeux

Myotis nattereri

Murin de Natterer - Mn



Position - silhouette



- a. corps trapu, avec une forme générale ovale ;
- b. *M. nattereri* se coince souvent au fond de fissures ou de trous, ou pend avec le ventre contre la paroi.

Nez

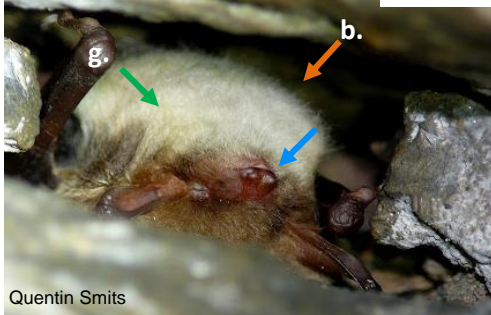
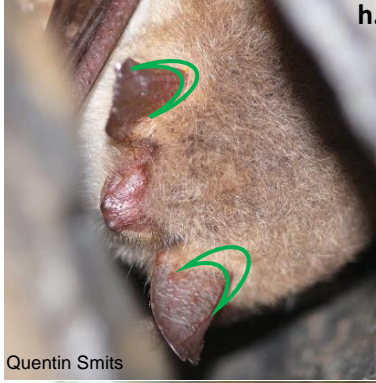
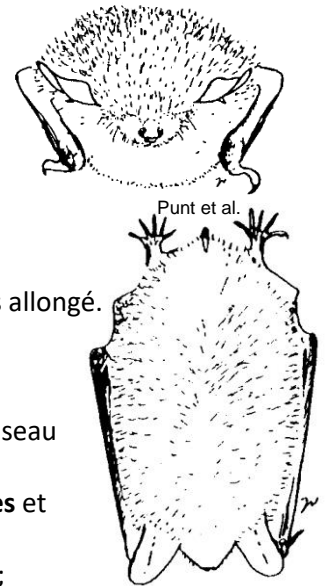


museau rosé, comme *M. daubentonii*, mais plus fin et plus allongé.

Oreilles



- c. assez longues (moins que *M. bechsteini*), dépassant le museau si on les replie virtuellement vers l'avant (contrairement à *M. daubentonii* et *M. mystacinus sl.*), claires, parcheminées et translucides (les veines sont visibles par transparence) ;
- d. tragus très longs et effilés, dépassant la moitié de l'oreille ; bon critère pour le différentier de *M. bechsteini* qui a le tragus plus court
- e. vu de face, les oreilles sont plus ou moins alignées dans le même axe, à 180° ;
- f. relevées comme une pointe de ski, à l'extrémité arrondie.



NB. Si cette caractéristique peut parfois se rencontrer chez d'autres *Myotis*, les oreilles n'ont alors pas la même couleur, angle, texture, forme etc.

Pelage

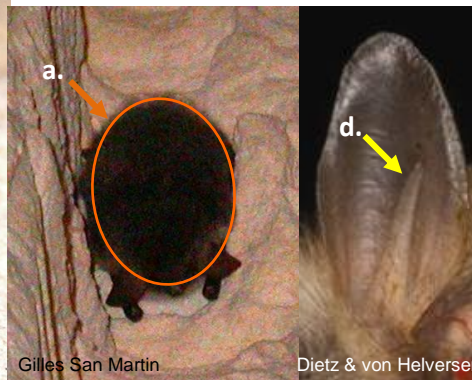
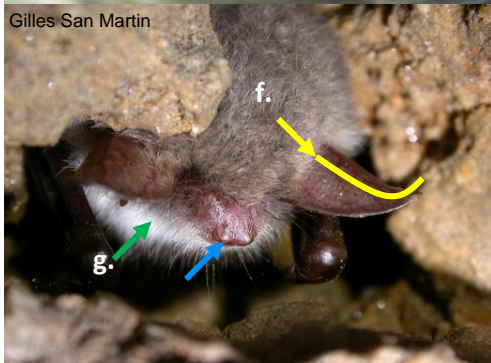


- g. ventre blanc pur, immaculé (c'est le plus « propre » des *Myotis*), très contrasté avec le dos, gris-brun ;
- h. présence d'un croissant de poils plus clairs (crème) derrière les oreilles.

Même de loin / dans de mauvaises conditions, les oreilles longues et relevées, « soulignées » de poils plus clairs, et semblant couvrir les poignets permettent de le reconnaître.

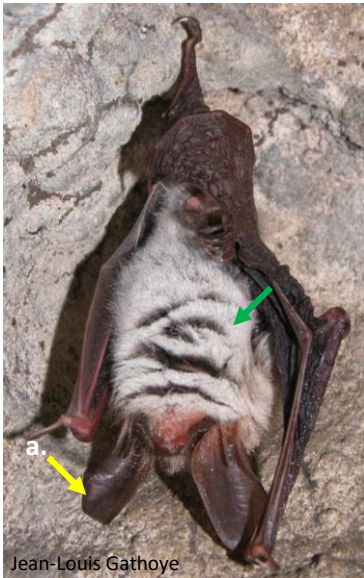
**PARENTAL
ADVISORY
EXPLICIT CONTENT**

Avec *M. daubentonii*, c'est la seule espèce susceptible de s'accoupler en hiver en cavité.



Myotis bechsteinii

Murin de Bechstein - MB



Position - silhouette

→ l'espèce hiberne en général au plus profond des crevasses et autres fissures. Son observation est de ce fait peu fréquente.

Nez

→ face rose peu poilue, semblable à celle de *M. myotis*.

Oreilles

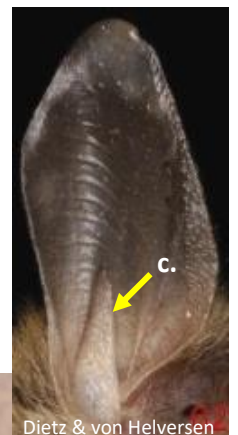
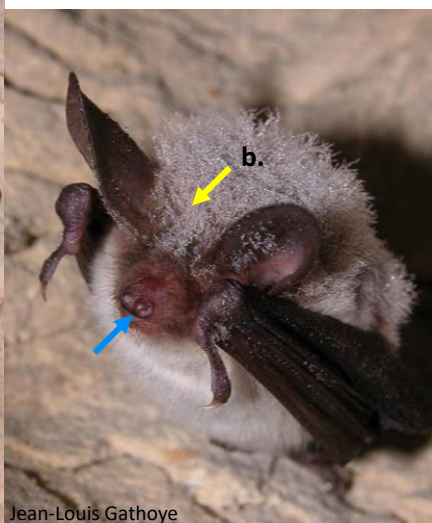
-
- a. caractéristiques : très **longues et larges, en U**, dépassant longuement le museau, égalant environ **1/3 de la longueur du corps** ;
 - b. contrairement aux *Plecotus*, elles ne sont **pas jointives** à la base et **jamais repliées** derrière les ailes ;
 - c. tragus plus petit que la moitié de l'oreille.
bon critère pour le différencier de *M. nattereri* qui a le tragus plus long



Pelage

→ long **pelage ventral gris clair - blanc**, contrastant assez bien avec le dos. Ces longs poils peuvent s'agglutiner en bandes parallèles, laissant entrevoir un sous-poil gris foncé.

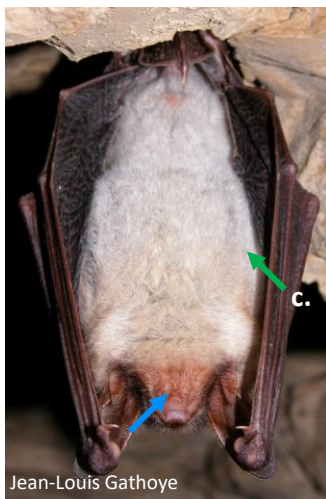
!!! ne pas confondre avec *M. emarginatus* !!!



- taille (tête + corps) : 45-55 mm - moyen
- rareté : R - rare
- nombre d'individus comptés : 30-60
- gîtes d'hiver : arbres, cavités et bâtiments
- position dans la cavité : rarement observé en cavité car en général situé au fond de crevasses, parfois pend librement ou contre la paroi
- température : variable

Myotis myotis

Grand murin - MM



Position - silhouette



- a. d'aspect osseux, le corps a une **forme générale de sac à patates** (en raison des nombreuses bosses) parfois plutôt de **losange** ;
- b. **pend généralement librement**, souvent haut si la taille de la cavité le permet, mais est aussi parfois accroché à la paroi.

Nez



museau très proéminent (« museau de berger allemand ») peu poilu.

Oreilles



grandes, luisantes, dépassant du museau mais n'atteignant que 1/4 à 1/5 de la longueur du corps.

contrairement à *M. bechsteinii* qui a des oreilles apparemment plus grandes.

En fait, leurs oreilles ont la même taille mais le corps du *M. myotis* est beaucoup plus grand que *M. bechsteinii*, ce qui fait que ses oreilles sont proportionnellement plus petites

Pelage

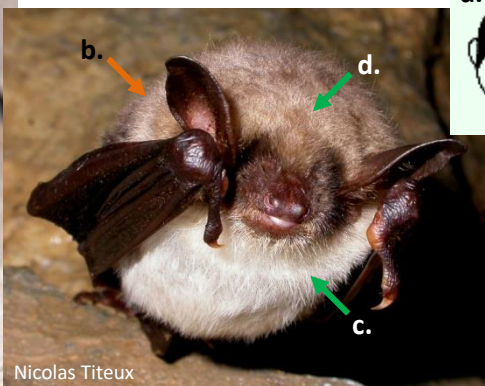
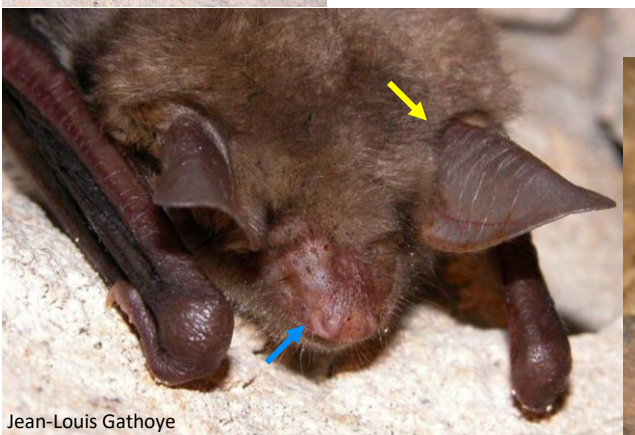
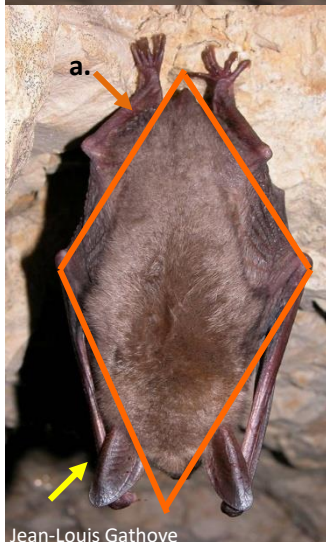


- c. **ventre très blanc**, très **contrasté** avec le dos ;
- d. **implantation caractéristique** des poils au niveau du front (fait penser à un début de calvitie frontale).

Autres critères



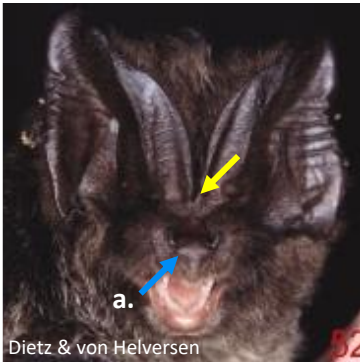
c'est le « jumbo jet » de nos chauves-souris : sa très grande taille est un critère important.



Barbastella barbastellus

Barbastelle - Barbar

La probabilité de rencontrer une barbastelle en cavité en Wallonie est très faible, sauf dans la partie sud de la province du Luxembourg.



Position - silhouette

Cette espèce recherche souvent en hibernation des habitats qui rappellent les décollements d'écorce qu'elle fréquente en été : **fissures, décollements de substrat, voire bâches ou panneaux accolés aux parois** de la cavité. Elle peut parfois pendre librement, avoir le ventre appuyé sur la paroi ou former des grappes denses.



Nez

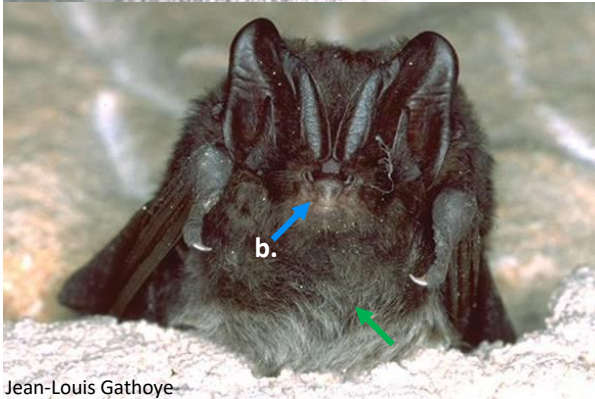
- a. **face noire** très reconnaissable ;
- b. **museau aplati**, narines s'ouvrant vers le haut.

Oreilles

- noires, larges et **triangulaires**, se touchant à la base.

Pelage

- soyeux, **dos noir charbon**, parfois avec les pointes des poils grisâtres et le **ventre gris foncé**



Pipistrellus sp.

Pipistrelles - 3 espèces - Pipsp



Quentin Smits

Position - silhouette

les pipistrelles s'observent **rarement** en **cavité souterraine**. Lorsque c'est le cas, elles sont dans des **fissures**, très souvent en **groupe assez compact**. La léthargie semble souvent peu profonde, les individus réagissent rapidement à l'éclairage.

Oreilles

petites, noires et souvent **arrondies**, avec un **tragus arrondi** et assez **court**.

contrairement à *M. mystacinus*

Pelage

globalement **foncé**, **contraste dos-ventre peu marqué** ;

Les pipistrelles commune et pygmée ont un pelage brun-roux (acajou) très caractéristique ; la pipistrelle de Nathusius est plus brune.



Quentin Smits

Autres critères

peau très foncée (ailes, oreilles, museau, ...), le masque noir des pipistrelles peut faire penser à *Myotis mystacinus sl.* Reste alors à vérifier le contraste dos/ventre (moins marqué chez les pipistrelles) et les oreilles et tragus (plus arrondis chez les pipistrelles).

Les pipistrelles sont très petites : pas plus grandes qu'une boîte d'allumettes.



Cyril Schönbacher



M. Daniel



Dietz & von Helversen



Tony Rock



Gilles San Martin

- taille (tête + corps) : 32-55 mm - petit
- rareté : CC - très commun
- nombre d'individus comptés : 350-600
- gîtes d'hiver : surtout bâtiments, rarement cavités
- position dans la cavité : le plus souvent groupés dans des fissures profondes et étroites à proximité des entrées
- température : supporte des t° assez basses – souvent dans des sites très secs

Eptesicus serotinus

Sérotine commune - Eptser



Vincent Cohez

Position - silhouette

en hiver, les sérotines sont rarement en cavité souterraine. Quand on en rencontre, elles sont généralement cachées dans des anfractuosités ou des crevasses, dans des zones peu tamponnées et souvent bien ventilées.

Avant-bras

avant-bras et poignets très forts (épais) et sombres, apparaissant souvent grisâtres, comme souillés par la poussière.

Nez

museau assez allongé et proéminent, comme un museau de renard. Cet aspect « gros nez » est souvent marquant.

Oreilles

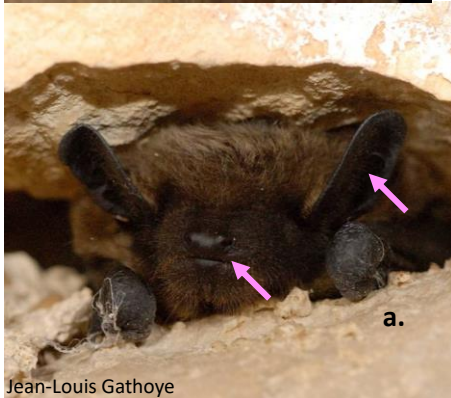
larges et arrondies, très foncées, avec un tragus large, court et arrondi.

Pelage

entièrement sombre : dos brun, ventre un peu plus clair, tirant vers le brun-crème, contrastant peu avec le dos, mais toutefois plus que chez les pipistrelles.

Autres critères

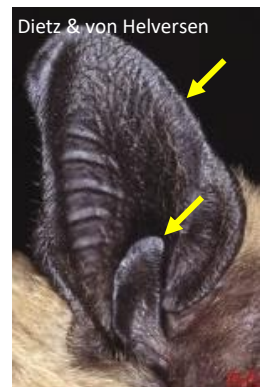
- peau entièrement sombre, face très foncée (ce qui donne un masque noir typique) ;
- espèce de grande taille, ce qui permet de la différencier facilement des pipistrelles



Jean-Louis Gathoye



Vincent Cohez



Dietz & von Helversen



Jean-François Julien



Vincent Cohez



Quentin Smits